



15ème législature

Question N° : 13348	De M. Sébastien Nadot (La République en Marche - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Alain Goma, ressortissant français, détenu au Yémen contre son gré	Analyse > Alain Goma, ressortissant français, détenu au Yémen contre son gré.
Question publiée au JO le : 16/10/2018 Réponse publiée au JO le : 20/11/2018 page : 10456		

Texte de la question

M. Sébastien Nadot interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur Alain Goma, navigateur originaire de Béziers dans l'Hérault, retenu au Yémen contre son gré depuis le 2 juin 2018. Le 2 juin au soir, Alain Goma a envoyé un dernier SMS à sa famille pour lui annoncer son arrivée dans le port yéménite d'Hodeida. Seul à bord d'un voilier d'une dizaine de mètres, le Jehol 2, pour un long voyage vers Calcutta, en Inde, il n'avait pas prévu de faire escale au Yémen, où la guerre fait rage. Après avoir franchi le canal de Suez, Alain Goma voulait accoster directement à Djibouti mais il a été ralenti par une avarie de voile et un problème de pompe à eau. Captif depuis plus de 4 mois à proximité de Sanaa, sa famille a pu recevoir deux coups de téléphone de sa part. Détenu dans des conditions de dignité satisfaisante, son état de santé est néanmoins inquiétant alors que sa famille n'a plus aucune nouvelle depuis le 4 septembre 2018. Il lui demande quelles sont les actions menées par la France pour favoriser la libération la plus rapide possible d'Alain Goma et si des démarches sont faites actuellement de nature à pouvoir rassurer sa famille, ses proches et tous ses amis navigateurs d'Occitanie.

Texte de la réponse

M. Alain Goma a été libéré le 16 octobre 2018 et est rentré en France auprès de sa famille. Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères a suivi sa situation dès le mois de juin et a été en contact très régulier avec son père. Notre ambassadeur au Yémen a pu le rencontrer à la faveur d'un déplacement à Sanaa en juillet dernier. Ce ministère s'est employé à faciliter son départ.